canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-QUE-011

Déposé le : 24.04.18

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question
A qui profiteraient le plus les baisses d'impôts réclamées par l'UDC ?

Texte déposé
En réaction à la publication des comptes 2017, l'UDC réclame par voie de communiqué une baisse de 3 points de l'impôt cantonal sur les personnes physiques. Si le coût d'une telle mesure pour les finances publiques est connu — de l'ordre de 100 millions de recettes en moins par an — il serait intéressant d'obtenir quelques chiffres sur les économies d'impôts par catégorie de contribuables qu'entraînerait une telle baisse d'impôt ; en effet, en raison du caractère progressif de l'impôt, l'ampleur de ces économies est très différente d'un contribuable à l'autre et favorise avant tout les contribuables aux revenus les plus élevés.

Quelles économies d'impôt annuelles réaliseraient les contribuables suivants suite à une baisse de 3 points de l'impôt cantonal ?

a) une personne célibataire au revenu imposable de 400 000 francs par an
b) un couple marié sans enfant au revenu imposable de 200 000 francs par an
c) un couple marié avec deux enfants au revenu imposable de 80 000 francs par an
d) une personne seule au revenu imposable de 50 000 francs par an

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :
Buclin, Hadrien, Ensemble à gauche

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch